

Tour de table :

Madame la Députée, Constance DE PÉLICHY, prend la parole. Elle exprime son émotion et le choc qu'elle éprouve face à la situation dont Monsieur le Maire est victime. Elle présente son profond soutien et évoque le traumatisme que doivent ressentir les membres de la famille de l'édile. « Ce n'est pas tolérable, non ce n'est pas acceptable. Ces actes doivent faire l'objet de la plus grave sévérité. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour permettre aux forces de l'ordre d'identifier les coupables, et à la justice pour les condamner. La peine doit être à la mesure des faits : c'est la société toute entière qui est visée par ce type d'agressions, comme lors des agressions contre les pompiers ou les forces de l'ordre ».

Monsieur le Maire remercie la Députée pour sa présence, et dit être très touché par tous les témoignages de soutien.

Il invite l'assemblée à la Cérémonie des vœux le jeudi 8 janvier, souhaitant pouvoir aborder des sujets plus agréables.

La séance est clôturée à 19 heures 19.

La secrétaire de séance
Madame BERTRAND Isabelle



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jacky HECQUET

